

MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

89

Juillet 2023

- Seize Points de Rencontre et de Secours (PRS).
- Budget communal.
- Nids de Guêpes et de frelons.
- Acquisition des locaux du "Jardin de Julien".
- Réseau 5G sur notre commune.
- La parole au Conseil Municipal des Enfants.
- Supplément au n°89.
- Newsletter des Chatons de Martignat

@
mairie@martignat.com
www.martignat.com
@martignat

Seize Points de Rencontre et de Secours (PRS) à Martignat

Pour assurer la sécurité de tous en forêt (accidents de travail, de loisirs ou départ de feu), 16 Points de Rencontre et de Secours ont été déployés dans l'espace forestier de Martignat. Depuis ces PRS, une personne en difficulté ou constatant un problème grave peut appeler avec son téléphone portable le 112 ou le 18 en communiquant la référence portée sur le panneau. Les services de secours pourront alors se rendre précisément sur les lieux avec un véhicule tout chemin ou par hélicoptère. Les temps d'intervention en seront considérablement réduits.

Ces panneaux ont été réalisés localement par Créative Studio et installés par nos services techniques. Les lieux d'implantation ont été définis en concertation par R. JACQUAND (Réfèrent commission Forêt de Martignat), P. TROMBERT (Garde forestier de l'Office National des Forêts) et C. THUOT (Officier au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Bourg-en-Bresse).

Ce projet à Martignat est une première à l'échelle du département. Des PRS devraient se déployer dans toute la communauté d'agglomération et plus tard sur l'ensemble du massif forestier du Haut-Bugey.

Commune de MARTIGNAT

Office National des Forêts

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité
COMMISSARIAT A L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU JURA
Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

S DIS DE L'AIN

HAUTBUGEY AGGLOMÉRATION

Point Rencontre Secours PRS 01-0813 Martignat - « Pré des Granges »
Numéro d'appel des secours 18 ou 112 TOUTES URGENCES
Dangers de la forêt - En cas d'accident, vous pouvez contacter les secours si leur indique le numéro du point de rencontre pour faciliter leur intervention.

PR
Point de Rencontre Secours

Infos à donner
N° du PRS le plus proche ou dernier rencontré ?
Se situer par rapport à ce PRS : Distance ? Temps de marche ? Direction ?
Autres repères (Sentier balisé, Route, ...)

Alerter ! Localiser ! C'est sauver !

Pour vous qui pratiquez nos forêts !
Mieux vous localiser pour des interventions plus efficaces. Des moyens adaptés sur des sites identifiés et accessibles.

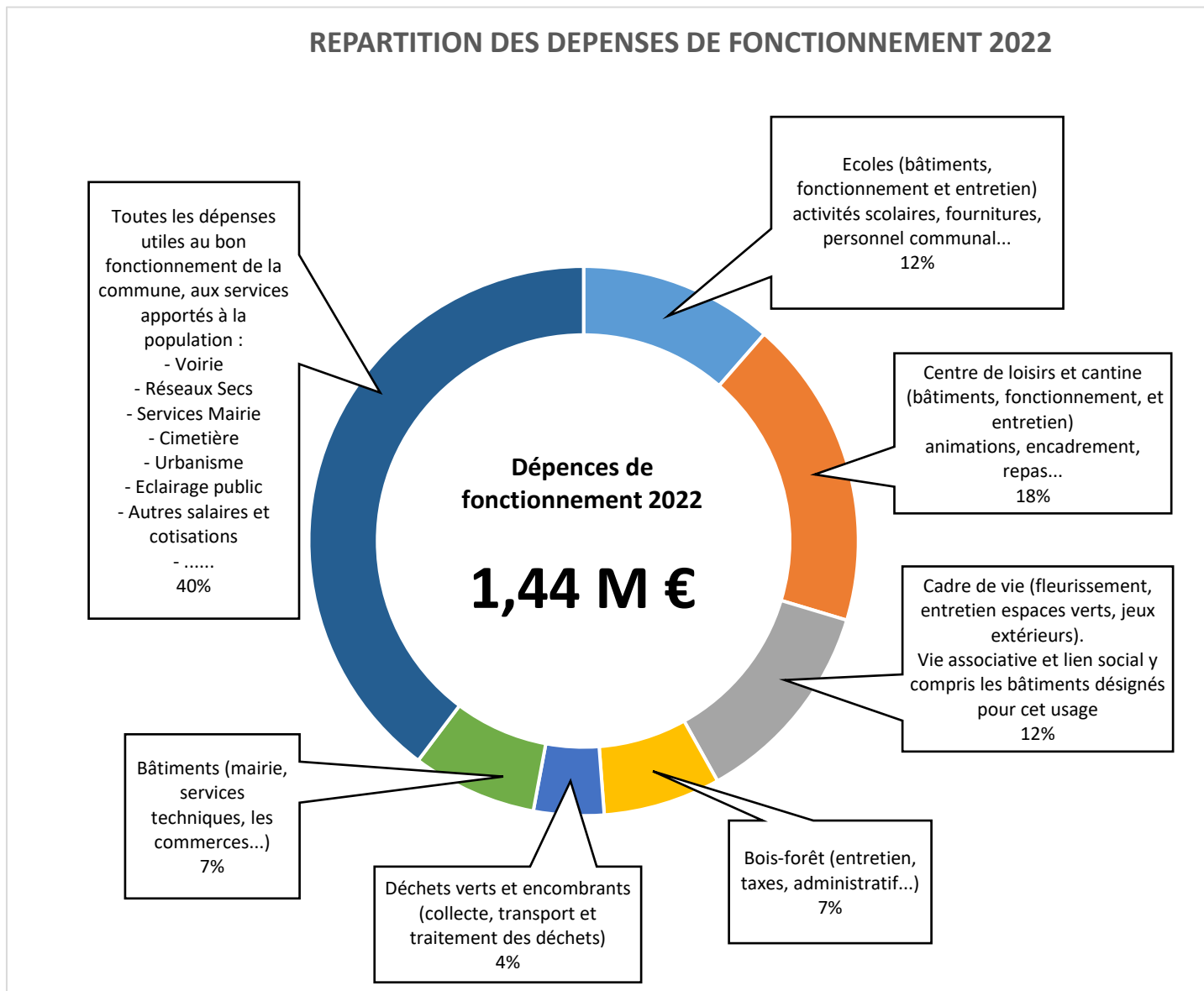
Budget communal

Parlons un petit peu finances si vous le permettez ...

Chaque achat ou investissement est effectué en conscience et réfléchi.

La chasse aux subventions régionales, gouvernementales est ouverte au fil de l'année. La commune est à l'affût de toutes opportunités. Les commissions sont impliquées dans cette chasse aux économies, comme celle de la forêt par exemple. Afin d'éviter la facture d'un intervenant extérieur, le nettoyage des renvois d'eau est effectué par ses membres élus, soit une économie annuelle d'environ 5 000 euros.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des dépenses de fonctionnement de la commune :



Et pour l'illustrer, un extrait de ce que dit le rapport de la Direction Générale des Finances Publiques (DGSP) pour l'année 2022 concernant notre gestion communale :

La capacité d'autofinancement nette par habitant se situe au-dessus des moyennes départementales et nationales (267 € contre 132 € et 105 €). Elle subit, toutefois une hausse plus rapide des dépenses réelles de fonctionnement que des recettes réelles de fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement représentent 1 072 €/habitant contre 823 € dans le département et 838 € en moyenne nationale. Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 764 €/habitant contre 624 € dans le département et 663 € en moyenne nationale.

L'endettement par habitant est inférieur aux moyennes départementales et nationales (211 € contre 639 € et 567 €).

Le fonds de roulement est de 745 €/habitant (549 € pour la moyenne départementale et 558 € en moyenne nationale).

L'indice de performance comptable de la commune a été évalué par la DGSP. Martignat est crédité du meilleur indice : 100/100.

Ceci confirme bien que toute une équipe est là, élus ou employés communaux pour veiller au grain et que nos prédécesseurs ont également œuvrés dans le même sens.

Nid de Guêpes et de frelons

Informations des procédures et des tarifs pour la destruction d'hyménoptères

Dans nos communes, les pompiers sont souvent appelés pour détruire des nids de guêpes, de frelons européens et plus récemment de frelons asiatiques.

Ces interventions peuvent être menées par les pompiers ou par des entreprises privées.

En ce qui concerne les pompiers, ceux-ci n'interviendront que si ces insectes menacent les biens ou les personnes d'un danger avéré.

Les abeilles :

Il y a interdiction de détruire les essaims d'abeilles. Après reconnaissance, les pompiers du SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) se mettront en rapport avec un apiculteur pour la récupération de ces derniers.

Les guêpes et frelons européens :

Ce sont des espèces protégées mais elles peuvent être détruites s'il y a un danger avéré pour les personnes.

Les frelons asiatiques :

Le frelon asiatique doit être détruit avec un protocole spécifique, car il menace l'existence des abeilles qui sont les pollinisateurs qui contribuent directement à la sécurité alimentaire mondiale. Pour information, le frelon asiatique est reconnu comme une espèce invasive de deuxième catégorie.

Procédure d'identification et d'éventuelle destruction :

La procédure d'identification et d'éventuelle destruction a été mise au point avec la commune et le SLIS de Martignat sur les bases des préconisations du SDIS de l'Ain et avec quelques aménagements.

On constate deux domaines distincts : le public et le privé que ce soit en agglomération ou en forêt.

Le domaine **public** est sous la responsabilité de Monsieur **le Maire**.

Le domaine **privé** est sous la responsabilité du **propriétaire**. Ce dernier a la possibilité de recourir à une entreprise privée pour la destruction.

Néanmoins, dans les deux cas, les pompiers du service local peuvent intervenir pour identifier et éventuellement procéder à la destruction, dans les limites du matériel à sa disposition. S'il y a besoin de moyens plus importants, un élévateur ou des équipements très spécifiques, le SDIS 01 (Pompiers de Montréal ou Oyonnax) sera appelé en renfort.

Ces services peuvent éventuellement être facturés mais toujours après validation d'un devis. Le prix varie suivant la prestation de 120 € à 320 €.

Composer le 112, le 18, ou appeler la mairie qui préviendra le SLIS de Martignat. Ce dernier effectuera une reconnaissance afin d'identifier l'espèce (avec un apiculteur si besoin) et d'évaluer les risques pour proposer une solution gratuite ou payante suivant le cas.

Comment les reconnaître :

|  |  |  |  |  |  |
|---|---|---|--|---|---|
| GUÊPE | FRELON ASIATIQUE | FRELON EUROPÉEN | BOURDON | SCOLIE DES JARDINS | ABEILLE |
| jaune vif rayé de noir | dominante noire | dominante jaune | rayé noir -jaune | dominante noire | couleur brune |
| pattes jaunes | pattes jaunes extrémités | pattes noires | extrémité abdomen blanc | pattes noires | pattes structurées |
| abdomen et le corps très distincts | large bande orange sur l'abdomen | jaune et bandes noires | corps très poilu | plaques jaunes dos | thorax poilu |
| 15 mm | 17-32 mm | 18 - 35 mm | 11 - 23 mm | 40 mm | 11 - 20 mm |

Acquisition des locaux du "Jardin de Julien"



Dès l'annonce de la cessation d'activité du "Jardin de Julien" à Martignat, la municipalité a immédiatement manifesté son intérêt pour le bâtiment et le parking environnant.

Après une demande de valorisation auprès "des Domaines", nous avons demandé à l'Etablissement Public Foncier (EPF) de porter ce projet.

Tout est en place pour une signature début juillet avec un étalement de la dépense sur 12 années.

Les projets d'aménagements ne manquent pas sur cet espace idéalement placé à l'entrée du village. Une commission d'élus va se charger d'analyser les différentes idées et demandes.

Réseau 5G disponible

Après Free, Orange est le 2ème opérateur de téléphonie mobile à proposer la 5G sur le territoire de la commune.

La principale différence entre cette 5ème génération (5G) et la précédente (4G) concerne la qualité de la connexion internet : téléchargements plus rapides et temps de latence réduits.

Pour en bénéficier, votre smartphone doit être récent et compatible 5G. En effet, ce réseau mobile utilise de nouvelles bandes de fréquences, différentes des anciennes générations. Il est également nécessaire de souscrire un abonnement 5G auprès de votre opérateur.

Mais cela n'est en rien obligatoire, les anciennes générations restent parfaitement fonctionnelles.



La parole au Conseil Municipal des Enfants



Conseil Municipal des Enfants et élus devant l'Assemblée Nationale

Le projet qui nous tenait à cœur cette année a été réalisé en deux temps. Tout d'abord, nous avons organisé une journée "viens à pied t'as gagné !" le 5 mai dernier afin de sensibiliser nos camarades sur la pollution des voitures. Puis cette journée a été reconduite sur une semaine complète. A l'issue de cette semaine, la mairie a offert un jeu de société pour chaque classe afin de récompenser l'effort collectif. Une majorité de nos camarades a participé à l'opération.

Nous avons également eu la chance de visiter l'Assemblée Nationale sur l'invitation de Damien ABAD. Accompagnés par des élus de Martignat et M. le maire, nous avons découvert ce lieu unique et impressionnant. Nous avons partagé un repas avec notre député qui nous a ensuite emmenés sur une terrasse panoramique d'où l'on voyait tout Paris. Nous avons fini la journée avec les questions au gouvernement depuis le haut de l'hémicycle avant de reprendre le TGV pour rentrer.

- **Samedi 1 juillet** : Fête des Ecoles ; parents et amis sont conviés au spectacle de fin d'année assuré par les enfants au Complexe du Lange dès 10h.
- **Dimanche 2 juillet** : Fête du vélo avec Guidons en Scènes au Complexe du Lange de 9h30 à 18h : arrivée des cyclistes, buvette, restauration, spectacle et expositions.
- **Vendredi 7 Juillet** : Les Vétérans du Foot vous proposent un concours de pétanque en doublette avec repas et buvette au Plateau Sportif, à partir de 19h.
- **Vendredi 14 Juillet** : Commémoration aux Granges à 11h00, suivi d'un apéritif et d'un repas champêtre (voir ci-dessous).
- **Mercredi 2 Août** : Passage du Tour de l'Ain, 3eme étape, Oyonnax > Lélex-Monts Jura ; Caravane 11h35 et coureurs 12h20.
- **Samedi 2 septembre** : Concours de Tarot à la Salle des Fêtes, l'après-midi.
- **Vendredi à Dimanche 15, 16 et 17 septembre** : Fête de la Saint Maurice (voir ci-dessous).

14 JUILLET AUX GRANGES

Comme chaque année, Monsieur le Maire vous convie à une commémoration à la " stèle Louis Moreau ", au lieu-dit " **Les Granges** " à **11h00**.

Pour rappel, ce lieu a été le témoin de l'exécution d'un résistant par les forces d'occupation, lors de la seconde guerre mondiale.

Ce moment de recueillement sera suivi d'un apéritif offert et servi sur place par la municipalité.

Si vous le désirez, vous pourrez rester vous restaurez avec votre repas " tiré du sac ".

Un chapiteau, des tables, chaises, bancs, un barbecue en libre-service pour vos cuissons, seront mis à disposition sur le site.

Enfin, profitez d'un après-midi, au gré des envies de chacun, pour une promenade, une pétanque, un jeu de cartes, etc....

Alors rendez-vous le Vendredi 14 Juillet à 11H.... Nous avons commandé le soleil !



... et si la pluie venait à s'inviter, repli au Plateau Sportif pour l'apéritif communal.



FÊTE DE LA SAINT MAURICE Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 septembre



"On va célébrer la Saint Maurice, on va faire la fiesta !"



Cette année la fête patronale sera animée au son latino et fera également voyager nos papilles au-delà des frontières.



Vendredi 15 septembre.

On débute vendredi avec une petite marche éclairée aux lampions par les enfants déguisés, pour se retrouver sous le hangar d'Evron.

On y appréciera la compagnie d'un DJ à l'ambiance "caliente", sur la piste de danse, à la buvette ou devant quelques spécialités gustatives ...

Samedi 16 septembre :

Samedi matin, vous pourrez jouer à l'aventurier en participant au "Martignat Express" (sur inscription).

A partir de 14h, au plateau sportif, on profitera d'un superbe après-midi ludique avec structures gonflables, mini quads, jeux en bois XXL, crêpes, barbes à papa, buvette et en fin de journée des food-trucks prendront place pour vous régaler.

Dimanche 17 septembre :

Dimanche matin, l'heure est à la promenade, un moment familial et pédagogique. Vous serez accompagnés de connaisseurs des lieux qui partageront généreusement tout leur savoir avec vous.

A 11h30, la Mairie vous convie au pot de l'amitié et s'en suivra un repas animé pour clore ces 3 jours en votre compagnie. (repas sur réservation).

Les horaires, les modalités d'inscription aux animations et les dates pour la réservation du repas vous seront communiqués prochainement.



Le comité des fêtes, les bénévoles des associations et la Mairie espèrent que ce programme vous plaît et vous attendent nombreux.

Nous avons évidemment réservé le soleil méditerranéen et comptons sur une météo raisonnable pour le bon déroulement de ces 3 jours de festivité.

Bienvenue à Cyrille DEHOVE



Déjà présent depuis quelque temps avec nos équipes des Services Techniques, Cyrille DEHOVE a été récemment titularisé au poste d'agent technique polyvalent.

Diplômé dans la spécialité de jardinier paysagé, il complète actuellement sa formation avec le passage du permis poids lourd, très utile pour la conduite des engins et du chasse neige.

Nous lui souhaitons le meilleur accueil dans la commune et vous pourrez le rencontrer assez fréquemment aux permanences de la benne à déchets verts.

Encombrants



1. Enlevés devant le domicile le 1er **mercredi** du mois : **le 6 juillet, le 3 août et le 7 septembre.**
2. Dépose facile et gratuite pour les particuliers tous les jours (sauf fériés) à la déchetterie communautaire de VEYZIAT.
Tél. : 04-74-77-31-09

Ramassage des ordures ménagères



Les ordures ménagères sont ramassées chaque lundi (rouge) et le mercredi des semaines impaires (jaune = déchets recyclables). Si ce jour est férié, la collecte est maintenue ce jour-là.

Sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer rapidement après la collecte.

Nuisances sonores



Respecter les tranches horaires autorisées pour les activités bruyantes:
Semaine : 8h00-12h00 et 14h00-19h30
Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés: 10h00-12h00

Déchets verts



La benne à déchets verts située rue du chemin de fer est ouverte aux horaires suivants :

le mercredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h00.
Volume limité à 1 m³ par semaine.

5 sites de Tri du verre



1. Rue des Peupliers.
2. ZA des Lavours
3. Evron
4. Vers le cimetière
5. Rue du Chemin de fer

Feux de déchets de taille ou jardinage



Par arrêté du Préfet de l'Ain, le brûlage des déchets de taille ou de jardinage est interdit **toute l'année.**

Retour aux horaires habituels du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale Communale



| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|------------|-------------|-------------|----------|-------------|-------------|
| Matin | / | / | / | / | / |
| Après-midi | 13H30-17H00 | 13H30-17H00 | / | 13H30-17H00 | 13H30-17H00 |

Personnes isolées, handicapées ou vulnérables

- Vous avez plus de 65 ans et vous êtes isolé(e)
- Vous êtes un adulte handicapé
- Vous ou une personne de votre entourage est dans cette situation

Inscrivez-vous, inscrivez-la sur le Registre des Personnes Fragiles Isolées auprès de la mairie.

Il s'agit d'une démarche volontaire de personnes se sentant vulnérables ou isolées.

En cas de risques majeurs (canicule, grand froid, épidémies...), un dispositif de veille déclenche l'intervention de professionnels et des bénévoles habilités pour vous apporter conseils et assistance.



NEWSLETTER

Les chatons de Martignat

Portrait d'Aïda



Peux-tu te présenter ?

Je travaille pour la commune de Martignat depuis 2008, d'abord comme agent technique sur l'école primaire puis comme responsable du restaurant scolaire pendant 8 ans. Depuis 2018, je suis ATSEM.

Pourquoi as-tu choisi le métier d'ATSEM ?

J'ai pu découvrir le métier d'ATSEM en faisant quelques remplacements. J'ai adoré, donc j'ai passé mon concours. Puis au départ en retraite de ma collègue, j'ai eu l'opportunité d'obtenir le poste.

Et qu'aimes-tu dans ton métier ?

C'est un métier très enrichissant et gratifiant car je contribue à l'apprentissage des enfants. Je les aide à grandir. J'ai beaucoup d'amour à donner et les enfants me le rendent bien. Il faut vraiment être passionné(e) car c'est un métier qui demande beaucoup d'énergie. Faisant partie de l'équipe éducative, je contribue au passage à l'école élémentaire. Ayant fréquentée les 3 niveaux de maternelle, j'ai pu suivre l'évolution des enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS AVRIL 2023



Pendant les vacances d'Avril, le centre a accueilli 26 enfants. Le thème de la semaine était "Un jour, une île". Les enfants ont pu découvrir les îles à travers plusieurs activités : culturelles, sportives, manuelles et culinaires (tenue hawaïenne, cuisine ton jolakaka, fabrication d'un ringboard, éruption d'un volcan, bracelets en perles, attrape ton margouillat, grand jeu, etc...)



Mercredi, sortie à Lyon : au parc de la tête d'Or et découverte de l'île Barbe en bateau. Jeudi, la veillée habituelle a été organisée. Les enfants étaient déguisés avec leur tenue hawaïenne.



Merci aux enfants et animateurs pour cette belle semaine.



PLANTATION DU CENTRE



Notre jardinier Fabrice, a commandé des plants pour que les enfants puissent faire un potager. En compagnie de Karine, ils ont pu découvrir plusieurs légumes et aromates : basilic, thym, verveine, poivron, tomate, concombre, courgette et courge. C'est la troisième année que nous jardinons. Nous adorons !

LES DIPLÔMÉS DE LA SEMAINE DE LA POLITESSE



ACCUEIL DE LOISIRS AOÛT 2023

Du 28 août au 1er septembre → À la conquête de Rome

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|---|---|--|--|
|  <p>Épée + ceinture</p>  <p>Armoirie du chevalier</p>  <p>Bijou, collier et bracelet</p>  <p>Sport : lutte + course de char</p>  | <p>Bracelet gaulois</p>  <p>Gâteau romain</p>  <p>Fabriquons Astérix</p>  <p>Sport : lancé de javelot + course</p>  | <p>Sortie au musée archéologique d'Izernore</p> <p>Visite guidée : au temps d'Isarnodurum</p> <p>Atelier : Archéologie en herbe</p>  | <p>Casque de romain</p>  <p>Fabriquons Obélix</p>  <p>Notre gourde magique</p>  <p>Veillée : Romain ou gaulois ?</p> <p>Sport : saut longueur + lancé de poids</p>  | <p>L'arc et ses fléchettes</p>  <p>Catapulte</p>  <p>Sport : Compétition sur les sports de l'antiquité</p>  |

Divers jeux et activités vous seront proposés en plus du programme : gamelle, pétanque, molky, ping pong, loup garou, jeux de société, etc...

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du 28 août au premier septembre. Les enfants partiront à la conquête de Rome.

Différentes activités seront proposées :

- **Activités manuelles** : armoirie du chevalier (épée, ceinture, collier et bracelet), "fabriquons Astérix et Obélix", la gourde magique, casque de romain, l'arc et ses fléchettes et une catapulte.
- **Activité culinaire** : le gâteau romain.
- **Activités sportives** : lutte, course de chars, lancé de javelot, course, saut en longueur et lancé de poids.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.